



Église St-Nicolas

Le Lien



Dimanche 17 mars 2024
5^e dimanche de carême



Église St-François-de-Sales

OFFRIR LA MORT COMME SOLUTION !

La Croix : Comment réagissez-vous, êtes-vous inquiet de ces évolutions ?

Mgr Éric de Moulins-Beaufort (président de la Conférence des évêques de France) :

« (...) Appeler « loi de fraternité » un texte qui ouvre à la fois le suicide assisté et l'euthanasie est une **tromperie**. Une telle loi, quoi qu'on veuille, infléchira tout notre système de santé vers la mort comme solution... Nous, évêques, demandons que la société aide à vivre et à vivre jusqu'au bout, jusqu'à la mort...

(...) Ce qui aide à mourir de manière pleinement humaine, ce n'est pas un produit létal, c'est l'affection, la considération, l'attention... Le Président met en avant les « souffrances réfractaires ». Elles font peur à tout le monde... Mais penser que la solution consiste à faire mourir et non pas à soutenir, accompagner, aimer... c'est effrayant ! Ne vaudrait-il pas mieux développer le soutien aux « aidants » ? ...

(...) Au cœur de notre système de santé, il y aurait désormais ce possible, tellement plus facile et moins coûteux que tout le reste...



(...) Je suis stupéfait que les Ehpad soient mentionnés parmi les lieux possibles. Comment réagiront les autres résidents ? À quel double jeu veut-on contraindre les personnels soignants ? ...

(...) *La foi chrétienne éclaire en profondeur notre conception de la vie et de nos responsabilités humaines*, mais il n'y a pas besoin d'être chrétien pour penser qu'une société se grandit en refusant de donner la mort et en mobilisant ses forces pour accompagner chacun jusqu'au bout de sa vie...

(...) Il n'y a pas besoin d'être chrétien ni même de croire en Dieu pour comprendre le danger qu'il y a à ce qu'une société participe à mettre fin à une vie humaine...

C'EST UN FAUX PROGRÈS QUE D'OFFRIR LA MORT COMME SOLUTION. »

Extraits ressortis d'une interview du journal *La Croix*

<https://www.la-croix.com/religion/mgr-moulins-beaufort-loi-fraternite-suicide-assiste-euthanasie-20240310>

Sommaire

page 2

- IVG dans la constitution : sans joie aucune
- Et les évêques ont aussi réagi
- Ce dimanche, allez vénérer la Sainte Tunique

page 3

- Denier 2024 : faire mieux qu'en 2023
- En communauté, demandons le pardon
- Le temps de l'offrande de carême

page 4

- Agenda - annonces

Jérémie (31, 31-34)

Hébreux (5, 7-9)

Jean (12, 20-33)1

Psaume 50 (51) : « Crée en moi un cœur pur, ô mon Dieu. »

PAROISSE CATHOLIQUE DU PLESSIS-BOUCHARD

(Commune du Plessis-Bouchard et quartiers de Franconville entre chaussée Jules César et voie de chemin de fer)

4-8 rue René Hantelle 95130 Le Plessis-Bouchard - Tél 01 34 15 36 81 - secretariat@paroisse-plessis-bouchard.fr

<http://paroisse-plessis-bouchard.fr> - [Facebook](https://www.facebook.com/paroisse-plessis-bouchard) : Paroisse catholique du Plessis-Bouchard

Père Guillaume VILLATTE - Même adresse postale - Tél. 06 79 89 57 94 - pvillatte@free.fr

IVG dans la Constitution : sans joie aucune

Ce mois aura été marqué par l'inscription de l'IVG dans la Constitution, un moment que certains ont qualifié d'historique. Et, effectivement, qu'un pays inscrive dans sa Constitution la liberté de recourir à l'avortement est une première mondiale. Mais historique ne suffit pas pour rendre compte du moment républicain et éthique que nous avons vécu. Il faut aussi ajouter étrange. Car, au lieu de la gravité minimale à laquelle on pouvait s'attendre, on a pu voir, étrangement, des expressions de joie. Joie mesurée mais réelle de certains parlementaires, très satisfaits de voter à près de 90 % un même texte, ce qui ne leur arrive pas si souvent. Joie moins retenue des défenseurs des droits des femmes qui ont fêté ce moment comme une victoire.

Inspectons la nature de cette joie. Mais quelle joie ? Ne serait-ce pas une joie triste ?

La joie triste est la joie qui prévaut, non quand un bonheur arrive, mais quand un malheur n'arrive pas, comme une punition évitée, une frustration comblée, un délai repoussé... C'est une joie de soulagement, une joie sans projet réellement nouveau. Dans le cas d'espèce, à en croire bien des acteurs, comme la présidente de l'Assemblée nationale, il s'agit de la joie d'avoir échappé à la menace d'un retour en arrière. Comme si le droit à l'IVG était, ici en France, menacé comme il a pu l'être aux États-Unis récemment. Les partisans de la réforme constitutionnelle ont aussi pu être portés par une certaine fierté, celle que la France montre l'exemple au monde.



Pour les opposants qui attendaient au moins une forme de gravité, vu l'ampleur de la question morale sous-jacente, joie et fierté sont apparues comme indécentes. D'autant que le sujet est extrêmement complexe et concerne 28 femmes sur 1000, âgées entre 25 et 29 ans, et qui ont eu recours à une IVG. Et la réalité est qu'il n'y a pas d'alternative à la loi Veil : qui penserait sérieusement revenir au temps des avortements clandestins lesquels, bien trop souvent, faisaient mourir les femmes après leur enfant à naître ?

Reste cependant cette question que le devoir nous impose de laisser ouverte : quelles sont ces 300 000 situations qui appellent chaque année une IVG en France, pratiquée huit fois sur dix par voie médicamenteuse, alors que l'Italie n'en pratique que 60 000 ? Dans quelles conditions, grâce à quelles politiques éducatives et sociales pourrait-on les éviter puisque, comme le disait naguère Mme Veil, aucune femme ne recourt à l'IVG de « *gaieté de cœur* ». Très loin de la joie, en tout cas.

Arnaud Alibert (La Croix – 7/03/2024)

Et les évêques ont aussi réagi le 4 mars, jour du vote du Congrès

Extrait du communiqué de la Conférence des évêques de France

La présidence de la CEF relaie l'appel au jeûne et à la prière lancé par plusieurs associations catholiques à l'occasion du vote par le Parlement en Congrès de la révision constitutionnelle inscrivant l'avortement dans la Constitution. (...)

Comme catholiques, nous aurons toujours à rester des serviteurs de la vie de tous et de chacun, de la conception à la mort, des artisans du respect de tout être humain qui est toujours un don fait à tous les autres, à soutenir ceux et celles qui choisissent de garder leur enfant même dans des situations difficiles – et nous cherchons des voies nouvelles pour cela – à entourer de notre respect et de notre compassion ceux et celles qui ont eu recours à l'avortement. Demandons-en humblement et instamment la grâce. Prions surtout pour que nos concitoyens retrouvent le goût de la vie, de la donner, de la recevoir, de l'accompagner, d'avoir et d'élever des enfants.

Ce dimanche, allez vénérer la Sainte Tunique

En ce cinquième dimanche de carême, une grande journée de vénération de la Sainte Tunique du Christ est proposée à la basilique d'Argenteuil. Sans être dépliée, la relique sera exposée à la vénération des fidèles (dans son reliquaire).

Au programme :

chapelet, messe à 11 h, vénération de la Sainte Tunique de 12 h 15 à 14 h 15 suivie du chemin de croix, vêpres présidées par Mgr Stanislas Lalanne, hymne à la Sainte Tunique et dépose de la Sainte Tunique dans sa châsse. Fin vers 18 h 30.



DENIER 2024 : faire mieux qu'en 2023

C'est un peu tardivement que nous venons partager les chiffres de la collecte du Denier 2023 : 154 donateurs nous ont permis de collecter 27 853 €.

Le Denier est une contribution volontaire des fidèles, en vigueur dans la majorité des pays européens, qui soutient le quotidien des paroisses et les missions de l'Église. Dans notre diocèse le Denier est utilisé pour la rémunération de nos prêtres et des laïcs salariés, notre secrétaire en fait partie, elle nous aide dans les démarches administratives de la communauté paroissiale.

Nous remercions très sincèrement les 154 donateurs qui ont participé à ce résultat et comptons sur leur fidélité pour 2024.

Nous accueillons avec joie les 57 donateurs qui sont venus rejoindre les 87 donateurs fidèles et constants au cours des années. Il est regrettable que 42 donateurs en 2022 n'aient pas renouvelé leur participation en 2023, ce qui nous aurait permis d'atteindre et même de dépasser les objectifs prévus de 30 000 € avec l'engagement de 200 donateurs.

C'est pour cette raison et nous en sommes capables tous ensemble et ce jusqu'au 31 décembre 2024, chacun selon ses moyens, de réaliser **notre objectif 2024 de 30 000 € avec la participation de 200 donateurs.**

Vous qui êtes fidèles à votre foi, soyez fidèles à soutenir la mission de notre Église.

Comme l'écrit notre évêque Stanislas Lalanne : « Votre participation au Denier pour l'Église en Val-d'Oise est précieuse et indispensable. Elle fait grandir la paix et l'espérance ».

Lydia DONNAT (Correspondante pour le Denier de l'Église)

Pour faire un don :

- Par chèque à l'ordre de « Association diocésaine de Pontoise ».
- Par internet sur le site sécurisé : don.catholique95.fr - en précisant la paroisse du Plessis-Bouchard.
- Par prélèvement automatique pour un soutien régulier par mois ou par trimestre.

Si vous êtes imposable, 66 % du montant de votre don est déductible de votre impôt sur le revenu. Exemple : votre don de 300 € ne vous coûte que 102 €.

En communauté, demandons le pardon

Implorer la miséricorde de Dieu pour notre monde et nos familles.

Judi 21 mars, église St-François-de-Sales

- 18 h 00 à 19 h 30 : confessions individuelles par trois prêtres.
- 19 h 30 : messe de la réconciliation.
- 19 h 45 à 22 h 00 : célébration communautaire du pardon de Dieu, confessions individuelles par trois prêtres.



Le temps de l'offrande de carême

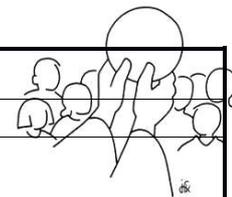
Ce week-end, nous sommes invités à déposer une offrande substantielle durant les quêtes.

Pour notre paroisse, elle sera donnée à l'association CAMTUFRA qui a pour but d'aider des projets de développement au Cameroun. Un membre de notre communauté paroissiale en fait partie et, avec d'autres membres, ils viennent, deux à trois fois dans l'année, animer la messe dominicale.

Parmi les réalisations de Camtufra : le financement d'opérations pour un petit garçon de 11 ans atteint de trisomie 21, l'achat de tables-bancs pour le Centre d'Éducation Spécialisée des Déficiants Auditifs (CESDA) de la ville d'Édéa au Cameroun, l'offre de vêtements, fournitures scolaires, denrées alimentaires aux orphelins.

Et, à la fin des messes de ce même week-end, seront proposées les corbeilles et les enveloppes de la quête impérée au bénéfice du **Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement**





<u>Offices et messes</u>		Défunt de la semaine : Gérard FILIPPONE
Samedi 16 18 h 00 <i>St-François-de-Sales</i>	Messe pour	† Pierre BOZION † Martine DUMONT † Gloria de Jesus DOSOUTO la libération des âmes du purgatoire
Dimanche 17 10 h 30 <i>St-François-de-Sales</i>	Messe pour	† Antonio DIAS et ses parents, † Helena et Joachim ANTONIO, † Diamantino, Paulo Jorge, Manuel, Fernando et Adélaïde ANTUNES, † Lizete et Cécilia FERNANDES et leurs parents
Mardi 19 10 h 30 19 h 00 <i>St-Nicolas</i>	Obsèques de Ginette POUPARD Prière du chapelet Messe pour	<i>St Joseph</i> † Joseph PIERZCHALA, action de grâce
Jeudi 21 18 h 00 19 h 30 <i>St-François-de-Sales</i>	Adoration et confessions Messe pour les vocations sacerdotales et messe pour	† Claude PIGAZZINI
Vendredi 22 08 h 45 <i>St-Nicolas</i>	Messe pour	† Geneviève AUBRY Chemin de croix
Samedi 23 08 h 45 <i>St-François-de-Sales</i>	Messe pour les bienfaiteurs de la paroisse et messe pour	<i>St Turibio de Mogrovejo</i> † Monique BLONDIN Prière du chapelet

Concert à l'église

par la chorale L'ÉCHO DU MOULIN,
sous la direction de Jean Chéron.
Dimanche 17 mars à 16 h
à l'église St-François-de-Sales.

Semaine sainte au Plessis-Bouchard

Dimanche des Rameaux et de la Passion du Seigneur
messe le dimanche 24 mars à 10 h 30
et la veille au soir à 18 h 00.

Institution de l'eucharistie
messe Jeudi saint 28 mars à 20 h 00.

Chemin de croix dans la ville, départ de l'église St-Nicolas

Vendredi saint 29 mars à 18 h 00
arrivée à St-François-de-Sales.

Office de la Passion du Seigneur
Vendredi saint 29 mars à 19 h 00.

Fête de Pâques dimanche 31 mars
Veillée pascale la veille au soir samedi 30 mars
à 21 h 00,
messe du jour de Pâques dimanche 31 mars
à 10 h 30.

Solennité de saint Joseph

mardi 19 mars
messe à 19 h 30 à l'église St-Nicolas

Quête

impéree pour le CCFD
à la sortie des messes
les 16 et 17 mars.

RENCONTRES

Célébration du pardon de Dieu à Ermont
samedi 16 mars de 15 h à 17 h 30 église St-Flaive

Célébration du pardon de Dieu à Eaubonne
samedi 16 mars de 20 h à 22 h 30 église Notre-Dame

Préparation au mariage et Aumônerie des collégiens
dimanche 17 mars

Conseil économique
mercredi 20 mars

Foi et lumière
dimanche 24 mars

Célébration communautaire du pardon de Dieu

Implorer la miséricorde de dieu pour notre monde et nos familles

- Jeudi 21 mars, église St-François-de-Sales**
- 18 h 00 à 19 h 30 : confessions individuelles par trois prêtres.
 - 19 h 30 : messe de la réconciliation.
 - 19 h 45 à 22 h 00 : célébration communautaire du pardon de Dieu, confessions individuelles par trois prêtres.

Grand ménage en vue

Le grand ménage de printemps de l'église Saint-François est prévu le **SAMEDI 16 MARS** à partir de 9 h 00.

Nous recherchons des personnes bénévoles pour venir nous aider dans ces travaux d'entretien.

Merci d'avance et rendez-vous le 16.

Yanick Gaillard et l'équipe

PAROISSE CATHOLIQUE DU PLESSIS-BOUCHARD

(Commune du Plessis-Bouchard et quartiers de Franconville entre chaussée Jules César et voie de chemin de fer)

Accueil au secrétariat (porte sur le côté gauche de l'église) mercredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 17 h 30
et samedi salle du Bon Pasteur (derrière l'église au fond porte vitrée) de 10 h à 12 h